MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADEMIE DE VERSAILLES

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

METIERS D'ART-ELABORATION DE PROJETS DE COMMUNICATION VISUELLE

Délivré à MONSIEUR MARTINEZ Jean-Bernard

né(e) le 14 Octobre 1973 , à MARSEILLE (013)

Conformément au procès-verbal de l'examen établi le 04 JUILLET 2016
par le président du jury

Le Directeur du Service interacadémique
des examens et concours

V. GOUDET

ACADEMIE DE VERSAILLES (3) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le recteur de l'académie de VERSAILLES

signature du titulaire

Signé : D. FILÂTRE

163737322183

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales (*) et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou des droits dont le bénéfice était demandé.
(*) dans les conditions prévues aux articles 313-1, 313-3, 433-19 et 441-7 du code pénal

DIPBEPVER0915